

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 2 juillet 2021

Présents :

M. Jean-Luc LEGRAND – Maire

M. Jean-René CURLY, Mme Edith GRILLE et Mme Séverine SERGEANT- Adjointe

M. Jean-François COULON, M. Marcel DODET, M. David FACON, Mme Lucie FACON,
Mme Anne Marie FUMEY-HUMBERT, M. Guy MEURIOT, M. Philippe POUTHIER,
M. Cédric MORLA (arrivé à 20h10) – Conseillers

Excusés : Cédric EICH donne pouvoir à Jean-Luc LEGRAND

Maxime MOUQUOD donne pouvoir à Philippe POUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Anne Marie FUMEY-HUMBERT

Mr le Maire ouvre la séance à 20h en donnant lecture de l'état civil et demande l'ajout du point suivant à l'ordre du jour : modification de la quotité horaire du poste d'agent technique d'entretien.

Agent technique d'entretien

Mr le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme ANDRE et demande à modifier la quotité horaire de ce poste, soit de 20h à 10h hebdomadaires.

Le conseil municipal vote à 13 voix POUR.

Arrivée de Cédric MORLA à 20h10.

Travaux salle polyvalente

Le conseil choisit l'entreprise ZIEGLER pour la réfection de la toiture. Ce choix est motivé par la pose de volige en PVC qui ne demande aucun entretien par rapport au bois. Le montant des travaux s'élève à 44 109.95 € HT.

Le conseil municipal vote à 13 voix POUR et 1 abstention.

Groupement de commande vidéosurveillance

160 caméras ont été achetées via ce groupement de commande, par 12 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et par la société SEDIA, aménageur de la zone innovia. En ce qui concerne la commune, le coût définitif est de 85 212.28 € HT (hors subventions DETR et FIPDR). Les crédits ouverts en 2020 ont été reconduits en 2021 et le seront les années suivantes jusqu'à la fin du marché.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- la SCI LA Benoit demande l'autorisation à la commune de réhausser le chemin communal enherbé pour permettre l'accès aux 7 logements dont la construction es prévue impasse de la Clauge. Les travaux seront à la charge de la SCI ainsi que l'entretien futur de la voirie. La commune reste propriétaire du chemin. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- M. Jean-René CURLY informe le conseil municipal de la vente de 167 m³ de chênes par l'ONF à l'entreprise CALVI pour 13 575.00 € et une autre vente de 187 m³ d'hêtres se fera dans les mois à venir.
- La garderie du Grand Dole demande à ce que la baie vitrée qui est exposée au soleil en fin de journée soit végétalisée. La pose de film solaire serait envisagée pour éviter l'entretien.
- Des travaux de fibre optique commenceront fin 2022 par l'entreprise CURSEY de Mâcon. Cette société mandatée par Orange, a répertorié les différents poteaux et habitations de la commune.
- Le tirage au sort des emplois jeunes d'été a eu lieu et deux jeunes ont été retenus : Romain CHAUSSALET pour la période de juillet et Claire METRAILLE pour la période d'août.
- La porte du logement communal va être remplacée.
- L'entretien des routes de la commune est prévu mi-août.
- Pour la rentrée scolaire 2021/2022, 109 élèves sont attendus sur l'ensemble du RPI Villette/Goux. En attendant la décision d'ouverture d'une 5^{ème} classe qui sera prise fin août par l'Inspecteur de l'Education Nationale, voici la répartition prévue :

en 4 classes :

27 élèves en maternelle

27 élèves en grande section / CP / CE1

27 élèves en CE1 / CE2 / CM1

28 élèves en CM1 / CM2

en 5 classes :

19 élèves en maternelle

20 élèves en grande section

20 élèves en CP

25 élèves en CE1 / CE2 / CM1

25 élèves en CM1 / CM2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Fait à VILLETTE-LES-DOLE, le 6 juillet 2021

Le Maire

Jean-Luc LEGRAND

